
SAN JUAN – Discussions du GAC : les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD
Dimanche 11 mars 2018 – 17h00 à 18h00 AST
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

OPÉRATEUR NON-IDENTIFIÉ : Bonjour, 11 mars 2018, 61^{ème} réunion de l'ICANN, procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD.

MANAL ISMAIL : Soyez les bienvenus encore une fois. Nous entamons la séance du GAC sur les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD. Cette séance commence à 17:00 de l'après-midi, dimanche 11 mars. Elle va prendre 60 minutes. Rappelez-vous qu'il faut que vous disiez votre nom et qui vous représentez.

Avant d'entamer la question de fond, je voudrais céder la parole à Tom parce qu'il a quelques annonces concernant la logistique à faire.

TOM DALE : Merci Manal. J'ai ici quelques annonces importantes, à commencer par un événement social. Il y a un gala pour l'ICANN61 qui aura lieu demain soir. Vous devez présenter un autocollant sur votre badge et une invitation. Julia vient d'envoyer un courriel à tous les participant, à tous les membres

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

du GAC sur cette question. Vous pouvez aller chercher cet autocollant et cette invitation au stand de .pr, en sortant ici à gauche de la salle.

Par rapport au communiqué du GAC, il ne s'agit que d'un aide-mémoire. Comme nous faisons normalement, s'il y a quelqu'un qui prépare un texte pour le communiqué, ce serait très utile que le secrétariat puisse en disposer. Je vous serais très reconnaissant de me l'envoyer à moi-même et de l'envoyer au GAC dans les plus brefs délais parce que je sais que l'on travaille là-dessus, sur un texte possible concernant le RGPD. Mais il y a aussi un texte concernant d'autres thèmes. Si vous prévoyez la possibilité de vouloir demander l'inclusion d'une partie du texte, surtout dans la section du GAC, je vous demande de faire très attention à cela, je vous demande de me l'envoyer et de l'envoyer à la liste de diffusion du GAC pour que nous puissions présenter cela pour la considération de tout le monde.

En ce qui concerne les groupes de travail, suivant les procédures habituelles, Manal m'a demandé de demander au leaders ou aux co-leaders et aux présidents et coprésidents des groupes de travail du GAC de bien vouloir nous présenter un résumé très bref des activités menées à bien pour que cela soit inclus dans le communiqué que nous allons présenter à la fin de la 61^{ème} réunion de l'ICANN, ce que vous voudriez voir apparaître dans le texte du communiqué.

Et la dernière annonce concerne un aide-mémoire. Comme vous l'avez demandé, j'ai préparé une réponse revue au Conseil d'Administration en ce qui concerne la question de .amazon et je l'ai diffusée dans la liste de diffusion du GAC. Je vous serais très reconnaissant de répondre par un commentaire au plus tard pour demain matin, demain à midi ou demain à 2:00 de l'après-midi. Je sais que vous recevez de nombreux messages dans vos boîtes de réception mais je vous prie s'il vous plaît de regarder cette version préliminaire. Rappelez-vous de la discussion du GAC sur ce sujet pendant la journée d'hier. Donc si vous avez des commentaires, il est très important que vous nous présentiez des commentaires ou des réponses pour que nous puissions inclure cette réponse ou ce commentaire et que cela puisse être envoyé au Conseil d'Administration avant la réunion que nous allons tenir avec eux.

Voilà mes annonces. Et je cède la parole encore une fois à Manal.

MANAL ISMAIL :

Merci. Maintenant, notre séance concerne les procédures ultérieures en matière de nouveaux gTLD. Nous nous sommes entretenus sur ce thème et nous avons considéré des points très spécifiques, comme par exemple les noms géographiques qui font partie des procédures. Mais il y a aussi quatre autres pistes de travail. Il s'agit de discussions très pertinentes, très

importantes pour nous et il y a beaucoup d'aspects à considérer pour cette piste de travail. Je demanderais donc à Tom de bien vouloir nous présenter un résumé ou une introduction sur ce PDP pour des procédures pour des séries ultérieures de gTLD. Et je cèderai la parole après à l'un des coprésidents.

TOM DALE :

Maintenant, le message que nous avons essayé de transmettre au secrétariat et entre les autorités du GAC, ce document d'informations que nous avons présenté était le suivant. Ce groupe de travail, en particulier sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD, continue à faire son travail et il est maintenant centré sur quelques délais. Et il y a certaines questions qui sont très importantes au point de vue des questions des politiques publiques. Certains membres du GAC s'intéressent davantage à ces questions que d'autres. Il faut donc voir non seulement quelle modalité de participation vous pouvez avoir dans ce groupe de travail, mais il faut aussi voir quels sont les aspects positifs des différents arguments. Jeff vous expliquera cela mieux que moi.

En premier lieu, nous nous demandons s'il va y avoir une nouvelle série de nouveaux gTLD. Il faudrait appeler cela une nouvelle série, quand cette nouvelle série serait-elle présentée ou appelée à un niveau plus général, faut-il faire une nouvelle

introduction des nouveaux gTLD et des catégories. Le GAC a déjà émis un avis sur une partie de ces questions qui ont été présentées au Conseil d'Administration. Mais cela ne répond pas nécessairement à la question de fond que cela peut impliquer. Il s'agit, bien sûr, de questions plus générales qui sont présentées ou qui sont soulevées au cours de ces discussions.

Comme Manal l'a dit, on a fait du travail par différents moyens. Il y a eu une discussion des noms géographiques au premier niveau ; c'est la piste de travail numéro 5. Il y a ensuite d'autres groupes qui continuent à travailler sans avoir une participation très active du GAC là-dessus. Il y a certains membres qui y ont participé mais ils ne sont pas très nombreux. Nous avons des exemples spécifiques dans ce document informatif. Par exemple, il y a le soutien pour les pays en développement, les candidatures communautaires, un thème dont le GAC a discuté constamment sur la manière de gérer les objections du GAC et tout ce qui concerne la liberté d'expression et les objections générales, sans considérer que le guide de candidature doit être au-dessus de tout cela.

On continue à parler des IDN. Lors de la dernière série, les IDN ont été considérés de manière prioritaire. Et avec ce type de code, il peut y avoir quelques inquiétudes au point de vue de la politique publique. Mais ce n'est que quelques exemples pour

que vous ayez une idée de l'information que nous vous présentons là.

Hier, nous parlions du niveau de participation du GAC. Il y a Jeff Neuman qui est avec nous, qui est l'un des participants du groupe de travail sur ce PDP et qui a été très utile pour répondre aux questions sur PDP au GAC.

JEFF NEUMAN :

Merci Tom. Je suis Jeff Neuman, l'un des coprésidents du processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Cheryl Langdon-Orr est une autre coprésidente. Si elle n'est pas parmi nous, elle doit être présente à une séance d'At-Large qui se produit en même temps que celle-ci.

Comme Tom vous l'a dit, il y a cinq pistes de travail et quelques questions qui sont plus générales. Parmi ces leaders qui sont ici présents, il y a en a qui peuvent répondre à certaines questions particulières, au cas où l'on voudrait poser des questions plus détaillées. Il y en aura d'autres qui voudront peut-être présenter certaines informations.

Avant de commencer à considérer vos questions, je voudrais parler des délais des dates butoirs pour que vous soyez tous au courant de l'avancement des ces groupes et les jalons que nous

voulons atteindre. Pour la piste de travail 1 jusqu'à la piste de travail 4, tous sauf les questions concernant les noms géographiques, nous espérons avoir présenté au mois d'avril un rapport initial que nous allons ensuite présenter pour les commentaires publics. Ce rapport initial sera structuré d'une manière quelque peu différente par rapport à d'autres rapports initiaux, en ce sens que nous allons souligner certains domaines où nous avons des recommandations préliminaires. Mais une bonne partie de ces recommandations préliminaires seront centrées sur des domaines pour lesquels nous avons différentes voies à emprunter et pour lesquels nous allons vous demander de présenter vos commentaires.

Nous pouvons dire, par exemple, que nous considérons que l'idée d'un programme d'approbation préalable pour les fournisseurs techniques de service d'enregistrement, nous pourrions dire qu'il s'agit d'une bonne idée. Nous pourrions présenter les raisons qui nous mènent à dire cela. Mais il y aura ensuite différents commentaires ou différentes questions sur la manière dont un programme de la sorte devrait être structuré. Ou nous pouvons dire, par exemple, que nous croyons qu'il faut qu'il y ait encore une nouvelle série de nouveaux gTLD mais après cette série, nous pourrions emprunter une voie sur trois. Nous pourrions dire que nous avons une série chaque année pour les dix années à venir ou bien nous pouvons décider

d'ouvrir cela et que nous répondions aux candidatures. Ce que nous voulons, c'est avoir l'opinion de la communauté sur les options qu'elle préfère et les raisons de cette décision.

Ce rapport sera présenté en avril et nous disposerons d'environ 45 jours pour présenter des commentaires publics et nous espérons pouvoir discuter de ces commentaires lors de la 62^{ème} réunion de l'ICANN. Nous serions bien sûr ravis d'avoir les commentaires du GAC et nous pouvons comprendre qu'il faut attendre une nouvelle réunion à Panama pour pouvoir avoir quelques recommandations ou commentaires. Mais bien sûr, nous avons besoin des commentaires des gouvernements. Comme Tom l'a dit, il y a eu des avis à cet égard, nous connaissons les principes généraux, mais le rapport approfondi, l'analyse de certains points spécifiques. Alors si vous avez certaines idées à propos de ces détails au point de vue des gouvernements, nous serions très contents de pouvoir avoir votre opinion.

En ce qui concerne des idées ou des questions plus générales, il y a quelques accords sur différents facteurs. L'un des éléments sur lesquels il semble bien qu'il y ait eu un accord comprend l'accord des gouvernements sur les commentaires que nous avons demandés il y a un an à peu près, à savoir le commentaire de la communauté CC1. Et nous avons compris qu'il y a eu de nouveau gTLD supplémentaires et qu'il y a eu un

impact positif en ce qui concerne le choix des consommateurs et la concurrence.

Nous croyons qu'il pourrait y en avoir encore une autre, une autre série, et nous croyons qu'il faudrait qu'il y ait des options pour voir comment on pourrait procéder avec cela. Il y a un accord général dans le groupe, en ce sens que les catégories des domaines de haut niveau qui ont été considérées pendant la première série devraient continuer à être considérées de la sorte. Il y a aurait donc des noms de premier niveau ou de haut niveau de la communauté. Nous pourrions avoir aussi des noms géographiques de premier niveau ainsi que quelques règles spécifiques. J'essaie de m'en souvenir, de me les rappeler toutes.

Il y a eu aussi les noms de domaine des marques. C'est quelque chose qui a été le résultat de la série 2012. Il y a eu beaucoup de discussions sur d'autres catégories potentielles pour les domaines de premier niveau. Et même si le groupe n'est pas parvenu à un consensus pour reconnaître de manière formelle ces catégories, nous allons bien sûr vous demander de présenter vos commentaires en ce qui concerne la manière et le moment de reconnaître ces catégories.

Je pourrais continuer à m'exprimer mais il me semble qu'il vaut mieux que vous me posiez des questions spécifiques au lieu de

parler d'une manière très générale. Pendant que vous réfléchissez à vos questions, j'ai été ici présent pendant le débat sur la piste de travail numéro 5. J'ai trouvé très utile une question qui a été soulevée. Il semblerait bien qu'il y a une discussion et certains gouvernements ont dit qu'ils ne comprenaient pas pourquoi la GNSO n'analysait pas l'étude de l'OMPI sur les noms géographiques. Je crois que l'on a fait référence aussi à une étude menée par l'ISO.

Je dirais que personne n'est au courant de ces points au sein de notre groupe. Je veux que vous sachiez que nous n'ignorons pas de manière intentionnelle une information disponible. Mais bien des fois, nous avons besoin que vous attiriez notre attention sur ces points-là. Nous ne savons pas ce que nous ne savons pas. Donc s'il y a quelque chose que nous n'avons pas analysé ou s'il y a une information qui est disponible ailleurs dont vous estimez que nous n'avons pas tenu compte, veuillez nous mettre au courant de cela. Vous avez eu Olga qui nous a beaucoup aidé pour présenter l'information pour la piste de travail numéro 5. Si c'est une autre piste de travail, je demande de faire comme on l'a fait pour la communauté. Cela avait été demandé, je crois, par le Conseil de l'Europe. Cela a été présenté, cela fait partie de notre discussion avec les communautés. Nous tiendrons compte de tout ce que vous voudrez nous présenter mais il faut que nous soyons au courant de l'existence de cette information. S'il

y a une étude de l'OMPI ou une étude de l'ISO, nous voudrions bien sûr pouvoir ajouter cette information dans nos discussions.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Jeff, de ce panorama général et de cette volonté de partager tout le matériel que nous pourrions vous présenter. Nous allons, donc, vous présenter tous ces documents. Encore une fois, je veux vous remercier de nous avoir présenté ces délais, ces dates butoirs. Il faut que nous soyons donc ouverts à une nouvelle période de commentaires publics et il faut que nous préparions nos commentaires, nos présentations, nos propositions, nos collaborations en tant que pays et en tant que membres du GAC. C'est un sujet très important pour le GAC et pour chaque pays bien sûr. Et il y a beaucoup de domaines d'intérêt particulier pour le GAC. Je voudrais savoir s'il y a des commentaires ou des questions là-dessus.

SUISSE :

Je m'appelle Jorge Cancio. Je vais profiter de cette occasion pour remercier Jeff d'être venu nous revoir. Je ne sais pas combien de réunions d'affiliées nous avons eues, à commencer par Helsinki ou Copenhague, je ne m'en souviens pas exactement. Donc je suis très reconnaissant de cette présence ici.

Je crois que je veux demander quelque chose à Jeff et au groupe de travail sur le PDP et c'est ce qui suit. Pendant la période de consultation publique, je vous prierais d'essayer d'utiliser un langage aussi clair et aussi simple que possible, qui montre de manière claire et simple les options disponibles. En particulier, si c'était faisable, avec l'aide du personnel de soutien, ce serait très utile de voir mettre l'accent sur les thèmes ou sur les domaines où il pourrait y avoir une divergence par rapport à l'avis présenté par le GAC au préalable ou par exemple par rapport à ce que le GAC a fait en ce qui concerne le CC1 mentionné par Jeff tout à l'heure.

Nous avons parlé pendant deux jours de ces thèmes pendant cette réunion. Jusqu'à présent, il y a eu une forte rotation des participants du GAC, il y a beaucoup de nouveaux membres. Et nous risquons de perdre beaucoup de collègues dans la discussion parce que ces détails sont difficiles à comprendre. C'est donc ce que je demande à Jeff et au reste du groupe de travail sur le PDP qui s'occupent des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, pour qu'ils essaient de favoriser la plus forte participation possible des membres du GAC, que la période soit aussi longue que possible, que les délais soient aussi longs que possible. Comme vous l'avez expliqué je crois, cette consultation et les réponses y afférentes vont jeter les fondations la prochaine expansion de l'espace des gTLD. Il est

fondamental, donc, de s'assurer que le GAC est en mesure de contribuer de manière significative à ceci. Autrement, nous risquons d'avoir les mêmes problèmes que nous avons eus par rapport au processus d'élaboration des politiques de la GNSO. Je fais confiance à Jeff et je le remercie dès maintenant de l'effort qu'il pourrait faire là-dessus.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Jorge. J'espère bien que Jeff pourra tenir compte de cette demande sans que cela représente une charge de travail significative. Et cela est très important pour le GAC, comme Jorge l'a dit. Est-ce qu'on voudrait présenter d'autres commentaires ? L'UTC maintenant.

NIGEL CASSIMIRE :

Je voudrais ajouter quelque chose au commentaire que Jorge a fait. Si nous pouvions avoir une idée de la manière dont les délibérations se tiendront dans le groupe de ce PDP en ce qui concerne le soutien possible aux candidatures des pays en développement.

MANAL ISMAIL :

Est-ce que vous voulez répondre directement, Jeff, ou on continue à écouter des questions ? Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Vous pouvez peut-être répondre à cela alors

pendant que les collègues réfléchissent à de nouvelles questions.

JEFF NEUMANN :

Merci. J'essaie de trouver un peu d'information pour qu'elle soit disponible sur mon écran. En ce qui concerne le soutien aux candidats, voilà comment nous l'appelons de façon abrégée, nous estimons que nous avons avancé jusqu'à un certain point pour avoir des recommandations générales. Et nous aurons besoin de votre aide à cet égard. Nous avons besoin de votre aide pour envisager certaines questions spécifiques.

Nous sommes parvenues à un accord général, en ce sens que la première série n'a pas suffi, il n'y a pas eu suffisamment d'initiatives en ce qui concerne la diffusion. En général, nous avons été d'accord pour donner le soutien ou pour fournir le soutien en ce qui concerne une réduction du tarif de candidature, mais cela ne suffit pas. Nous avons besoin d'un mécanisme de soutien technique ou de conseils ainsi qu'une réduction ou une exonération du paiement des tarifs qui soient permanents.

Il y a bien sûr un accord général à cet accord mais lorsque nous rentrons dans le détail des critères spécifiques pour sélectionner les candidats qui vont recevoir un soutien et pour voir comment réagir pour certains cas – et excusez-moi d'utiliser un terme un

peu informel – lorsqu’il y a un conflit sur des chaînes de caractères, que doit-on faire lorsque deux candidats demandent la même chaîne de caractères, l’un deux pour un usage commercial et l’autre parce qu’il a besoin de ce soutien ? Comment faisons-nous ? Lors de la dernière série, si deux entités présentaient une candidature, nous faisons une enchère. Mais si une entité a besoin d’aide en tant que candidat, il se peut que cette entité n’ait pas les ressources pour faire face à ces enchères.

Alors dans ce rapport initial, nous aurons cet accord général et ces principes généraux et nous allons demander de l’information pour pouvoir mettre en œuvre toutes ces questions sur les aspects spécifiques et les voies pour ce faire. Nous sommes tous d’accord en ce sens qu’il faut faire ceci mais nous avons besoin d’aide pour monter nos recommandations et pour pouvoir aider les nations en développement. Comment nous le faisons ? En travaillant avec le GAC avec ses représentants. Enfin, que faisons-nous ? Nous avons recours, par exemple, à des organisations qui s’occupent d’informations. L’ICANN va nous donner nos ressources. Nous avons besoin d’être beaucoup plus spécifiques.

Avant la série des gTLD de 2012, le Conseil d’Administration de l’ICANN avait adopté une résolution qui disait que l’on allait attribuer 2 millions de dollars des États-Unis à ce programme.

Mais cela a été limité à la série de l'an 2012. Alors où allons-nous trouver le financement pour les prochaines séries pour pouvoir avoir ce programme de soutien aux candidatures ? Ce qui est bon, c'est que nous avons un accord général en ce qui concerne les principes généraux. Mais il faut que nous continuions à travailler pour que ces principes généraux soient beaucoup plus clairs pour ce qui est de l'ordre du détail. Et il faut travailler pour que dans la prochaine série, si quelqu'un a besoin de soutien, il puisse le demander.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Jeff. Votre réponse a été très utile.

MAROC :

Merci beaucoup madame, Belaid Nouar du Maroc. Ma question, ça concerne les dispositions qui seront prises par la communauté concernant la protection des intérêts de la communauté. Ici, il s'agit, comme l'autre fois, il y avait un mécanisme d'objection dès la réception de la candidature. Et parfois, quelques candidatures dépassent le mécanisme d'évaluation et [inintelligible] les pays notamment sont obligés de passer soit par un mécanisme de reconsidération ou bien le mécanisme d'objection. Et comme vous le savez, le mécanisme d'objection est très coûteux pour les pays, surtout pour les pays qui n'ont pas beaucoup de moyens financiers. À ce sujet-là, je

demande est-ce qu'il y a des évolutions par rapport à ce qui avait déjà été auparavant ? Et si l'ICANN pouvait prendre en charge les pays qui sont lésés par rapport au traitement concernant les nouveaux gTLD. Merci beaucoup.

MANAIL ISMAIL : Merci beaucoup le Maroc.

JEFF NEUMAN : J'attendais la transcription parce les écouteurs ne fonctionnaient pas. Excusez-moi. Je pense que vous parlez des objections communautaires et des coûts. Bien sûr, nous avons reçu beaucoup de commentaires par rapport aux coûts que représente le fait de devoir présenter des objections. Bien sûr, la question qui se pose est de savoir quels sont les coûts associés. On a appris le montant de ces coûts après coup, c'est-à-dire une fois que la série avait été lancée. Donc ici, la question spécifique concerne le fait de savoir ce qu'on fait pour ceux qui n'ont pas les moyens de présenter des objections. Nous ne nous sommes pas encore penchés sur cette question spécifique. Je vais en parler et je vais m'assurer que cette question puisse être abordée. Mais je n'ai pas une réponse spécifique par rapport à cette question spécifique que vous posez.

intervenu et je pense que ces interventions de l'ombudsman devraient être incluses dans le rapport préliminaire pour savoir comment les dossiers où il est intervenu ont été traités.

Ensuite maintenant, nous sommes en 2018. Il y a encore de candidatures communautaires qui n'ont pas été résolues. Il y a en a un nombre important et c'est une question sur laquelle je tiens à insister. Ensuite, il y a une question un peu plus subjective si vous voulez, mais les exigences de la série 2012 pour ce qui est des candidatures communautaires étaient très restreintes pour ne pas qu'il y ait des gens qui puissent tricher dans le système et qui se présentent pour demander des candidatures communautaires alors qu'ils voulaient s'en servir à des fins commerciales ou pour obtenir une certaine préférence lors de la délégation de certaines chaînes.

Cela a eu des conséquences un peu négatives, si vous voulez, parce que ces exigences ont donné lieu à un grand nombre de difficultés pour les personnes qui ont voulu présenter des candidatures communautaires. Cette question doit être abordée par le rapport final.

Et ensuite, le Conseil de l'Europe a commandité une étude pour examiner les candidatures communautaires et la façon dont elles ont été traitées. Et je pense que le rapport préliminaire

devrait également inclure les conclusions de ce rapport. Ce serait très utile.

Notamment, il y a un point sur lequel je voudrais insister. On devrait être très prudents à l'avenir ou dans les futurs rapprochés lorsqu'on choisit les fournisseurs des évaluations de la priorité communautaire car ces fournisseurs doivent connaître en profondeur l'univers des communautés pour être en mesure de reconnaître ces communautés, notamment puisque ces communautés ont du subir beaucoup de difficultés pour pouvoir justifier de leurs candidatures.

Je vais m'arrêter là mais je voulais souligner ces questions.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge. Jeff Newman, voulez-vous réagir à ce commentaire ?

JEFF NEUMAN : Merci Jorge de ces questions. J'en ai pris note et je vais relire les transcriptions pour être sûr de ne rien oublier.

Nous avons eu beaucoup de difficultés à essayer de définir ce que c'est qu'une communauté sans que cette définition soit trop large mais en essayant de faire en sorte que l'on puisse reconnaître les communautés qui sont devant nous. Nous

croyons savoir ce que c'est qu'une communauté mais comment arriver à une définition qui soit approuvée par tous ? Cela nous permettrait d'avoir des conditions ou des exigences moins contraignantes et c'est l'un de nos objectifs. Je vous avoue que c'est un exercice qui s'avère difficile pour nous. Et souvent, quand on fait cet exercice, on se demande, de toutes ces candidatures communautaires qui ont été présentées, combien d'entre elles ont été reconnues comme des candidatures communautaires et combien de ces candidatures devraient avoir été reconnues comme étant communautaires.

Et nous essayons, donc, d'arriver à des recommandations au niveau des critères qui doivent être suivis pour connaître une communauté car en fonction des personnes, chacun a sa propre idée de ce que c'est qu'une communauté, de ce que sont les critères pour définir une communauté. Il est difficile pour nous d'arriver à une définition qui puisse être écrite noir sur blanc sur un papier. Nous travaillons là-dessus et je crois qu'une fois que l'on pourra définir ce que c'est qu'une communauté dans le domaine des nouveaux gTLD, nous pourrons donc établir des critères qui pourront faciliter cet exercice. C'est ce que nous essayons de faire, nous faisons de notre mieux pour y arriver et nous espérons que l'on pourra avoir quelque chose à vous présenter pour consultation publique par rapport à des critères

spécifiques pour le processus de reconnaissance d'une candidature communautaire.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, c'était très utile. Y a-t-il d'autres questions ou d'autres commentaires ? S'il n'y en a pas, je pourrais peut-être poser moi-même une question. Comment la révision des CCT est prise en compte dans ce groupe de travail PDP sur les procédures ultérieures ?

JEFF NEUMAN : Nous devons justement nous pencher là-dessus une fois que les recommandations seront développées parce que l'équipe de révision CCT a publié un premier rapport qui a été soumis à consultation publique. Nous avons une idée plus précise des questions auxquelles nous devons répondre. Certaines de ces questions, nous les avons déjà considérées ; elles seront reflétées dans notre rapport initial. Il y a d'autres questions et nous savons qu'elles vont arriver une fois que la consultation publique finira et nous sommes prêts à y répondre. Mais nous n'avons pas encore eu l'occasion d'identifier ces questions.

La bonne nouvelle, c'est que les questions qui se posent dans ce premier rapport seront toujours des questions pour nous dans le rapport final. Alors ces questions seront toujours là et cela nous

permet de savoir à quoi nous attendre. Nous travaillons là-dessus pour savoir quelles seront les questions qui apparaîtront dans ce rapport final.

MANAL ISMAIL :

Je suis désolée d'avoir utilisé l'acronyme CCT sans vous expliquer de quoi il s'agit. Il s'agit de la révision de la confiance, la concurrence et le choix du consommateur. Il s'agit d'une équipe de révision dont la mission est d'évaluer les nouveaux gTLD après la première série du point de vue de la concurrence, etc.

Le Maroc, vous avez demandé la parole ?

MAROC :

C'est juste une question par rapport aux contraintes taxées pour les pays sous-développés. Comme vous le savez, donc, le coût d'accès pour une candidature pour un programme gTLD, c'est coûteux pour ces opérateurs, pour les petits et moyens opérateurs. Et par conséquent, donc l'une des contraintes majeures, c'est le linguisme, c'est-à-dire que c'est des langues par lesquelles on doit soumettre une demande. Toujours au niveau de l'ICANN, on parle de la diversité, surtout la diversité linguistique mais malheureusement, on voit toujours que les gouvernements doivent se mettre au processus de demandes en

langue anglaise. Et ça, c'est une contrainte majeure, surtout pour les opérateurs des pays sous-développés et moins développés. Merci.

MANAL ISMAIL : Merci le Maroc. Jeff Neuman ?

JEFF NEUMAN : Encre une fois, c'est une excellente question. Et bien entendu, c'est une question que nous n'avons pas considérée. Bien entendu, nous nous sommes penchés sur la question de nous assurer que les informations concernant le processus, concernant la façon de présenter les candidatures soient claires, nous essayons de nous assurer que toutes les informations soient traduites en plusieurs langues.

Or, avoir un système qui permette de présenter les candidatures dans plusieurs langues, c'est une question sur laquelle nous ne nous sommes pas encore penchés. J'en prend note et je vais demander également au personnel de l'ICANN de nous aider à comprendre quelles seraient les implications d'avoir un système qui permette d'avoir une traduction, donc, du système de dépôt de candidature dans plusieurs langues et ensuite, traduire les réponses aux différentes candidatures dans d'autres langues

pour que les évaluateurs puissent évaluer, justement, ces candidatures.

Je vais donc mettre cette question sur notre liste de questions à examiner et je vais demander à notre personnel de l'ICANN de réfléchir aux implications d'un tel système.

MANAL ISMAIL :

Merci Jeff. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Très bien. Alors merci beaucoup Jeff, merci d'être ici à chaque réunion et merci de répondre toujours à nos questions. Merci beaucoup.

JEFF NEUMAN :

Je vous vous remercie de m'inviter à chaque réunion. Merci de nous inviter à chaque fois. Nous sommes ravis de pouvoir échanger avec vous, de connaître votre avis. Nous voulons éviter certainement de nous retrouver face au même problème qu'on a pu retrouver dans le passé. Nous essayons tous de bien faire avec les meilleures intentions. Alors à chaque situation où nous croyons que nous ne sommes pas en train de considérer les choses correctement, n'hésitez pas à nous contacter, n'hésitez pas revenir vers nous pour que nous puissions être sûrs que nous prenons en compte tous les avis et toutes les informations qui sont disponibles.

MANAL ISMAIL :

Merci. Vraiment, cela a été une expérience pour tous et nous voulons, bien entendu, essayer d'éviter de tomber dans les mêmes pièges ou les mêmes problèmes.

Merci à tous, merci Jeff, merci à tous d'avoir participé à cette discussion. Cela conclut notre discussion du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD. Je vous prie de ne pas bouger parce que nous allons passer directement à notre séance suivante, à savoir préparation de notre réunion conjointe avec le Conseil d'Administration.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]